

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry

MUNICIPALITÉ DE MULGRAVE-ET-DERRY SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2025

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance

2. Adoption de l'ordre du jour

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

4. Parole au maire et correspondance

4.1 Parole au maire

4.2. Correspondance

- Lettre du ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide à la voirie.

5. Période de questions des citoyens

6. Greffe et affaires juridiques

6.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2025

6.2 Octroi de contrat du projet des travaux de mesure d'urgence de la route 315 – Chemin de la Montagne Noire.

6.3 Octroi de contrat pour la collecte des encombrants.

7. Ressources humaines

7.1 Fin de mandat de travail de l'employé numéro 61-PERJEA

7.2 Embauche de l'inspectrice en bâtiment et environnement

7.3 Affichage pour combler le poste de greffier(ère) adjoint(e)

7.4 Politique d'orientation des employés.

8. Finances – trésorerie

8.1 Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs

8.2 État des comptes

8.3 Rapport financier détaillé au 15 juillet 2025

8.4 Autorisations - Signataires des comptes bancaires de la Banque Nationale du Canada

8.5 Cartes de crédit de la Banque Nationale du Canada (BNC)

8.6 Fermeture de la marge de crédit de la Caisse Desjardins

8.7 Ouverture de la marge de crédit de la Banque Nationale du Canada

8.8 Ouverture d'un compte bancaire pour les mesures d'urgence

9. Sécurité civile et sécurité incendie

9.1 Rapport mensuel du directeur du service d'incendie

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

10. Travaux publics - voirie

10.1 Rapport mensuel du contremaître des travaux publics/voirie

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

11.1 Rapport mensuel de l'inspecteur du service de l'urbanisme et de l'environnement.

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

12. Communication, loisirs et culture

12.1 Rapport mensuel - aucun rapport mensuel n'est actuellement disponible.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section

14. Affaires diverses

14.1 Don – La résidence Le Monarque.

15. Période de questions des citoyens

16. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

17. Levée de la séance.

PROCÈS-VERBAL

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, tenue le **7 août 2025 à 19 h 30** à la salle du conseil sise au 560, Ave Buckingham, à Gatineau et à laquelle sont présents les conseillères Lorraine Rochon, Chantal Soucy et le conseiller Gerald Teske.

Les conseillers John Abraham et Charles Meunier ont motivé leurs absences.

Formant quorum sous la présidence du Maire, Monsieur Marcel Beaubien.

Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, est aussi présent.

Il y a 4 personnes qui assistent à la séance.

1. Ouverture de la séance

Monsieur Marcel Beaubien, Maire, déclare la séance ordinaire ouverte et souhaite la bienvenue aux membres du conseil présents.

Le maire demande aux membres du conseil s'ils croient être en conflit d'intérêts relativement aux matières qui seront traitées à l'ordre du jour.

2. 2025-08-088 - Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gerald Teske

RÉSOLU

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté comme présenté.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

3. Suivi(s) de la dernière séance du Conseil

- Il n'y a pas de sujet à cette section.

4. Parole au maire et correspondance

4.1 Parole au maire

- Mot de bienvenue et souhaite la bienvenue aux citoyens.

4.2 Correspondance

- Lettre du ministère des Transports et de la Mobilité durable - Programme d'aide à la voirie.

5. Période de questions aux citoyens

Il y a eu question de :

- Suivi de la poursuite entre l'association des propriétaires du Lac-en-cœur et la municipalité
- Transport du camion lourd sur le chemin Smallian relatif à la coupe de bois
- La fermeture indéterminée de l'écocentre à Lochaber
- Information sur le site internet et un envoi postal relatif au référendum du projet minier La Loutre

- Mise à jour des informations de l'élection sur le site internet dans les deux langues officielles.

6. Greffe et affaires juridiques

6.1 2025-08-089 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2025

Conformément à l'article 201 du Code municipal du Québec, le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2025 est déposé lors de la présente séance.

Il est proposé par Gerald Teske

RÉSOLU

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juillet 2025.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.2 2025-08-090 - Octroi de contrat du projet des travaux de mesure d'urgence de la route 315 – Chemin de la montagne noire

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry a reçu des soumissions pour les travaux d'urgence sur la Route 315 - chemin de La Montagne Noire, selon les documents d'appel d'offres Dossier Équipe Laurence No. 267-0007 du 25 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu deux (2) soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE la première soumission est d'un montant de 45 867,30 \$ taxes en sus de l'entreprise Les Pavages Lafleur & Fils Inc. ;

CONSIDÉRANT QUE la deuxième soumission est d'un montant de 46 752,08 \$ taxes en sus de l'entreprise Le-Bo Excavation ;

Il est proposé par Gerald Teske

RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission d'un montant de 45 867,30 \$ taxes en sus de l'entreprise Les Pavages Lafleur & Fils Inc. ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier, monsieur Mario Briggs ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon, à débourser les montants nécessaires et signer tous les documents donnant effet à la présente, et ce rétroactif au 7 juillet 2025.

COMPTABLILISER la dépense dans le poste budgétaire numéro 23-040-19-000.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

6.3 2025-08-091 - Octroi de contrat pour la collecte des encombrants.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Mulgrave-et-Derry doit offrir un service de ramassage des encombrants ;

CONSIDRÉANT QUE le service de ramassage des encombrants ne fait pas partie du

contrat de Mulgrave ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une (1) soumission de l'entreprise André Hayes au montant de 4 000 \$ plus taxes ;

CONSIDÉRANT QUE le ramassage se fera le 17 septembre 2025 ;

CONSIDÉRANT QU'IL y aura un envoi postal, sous peu afin d'informer les citoyens ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'ACCEPTER la soumission d'un montant de 4 000 \$ taxes en sus de l'entreprise de André Hayes ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier, monsieur Mario Briggs ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon, à débourser les montants nécessaires.

COMPTABLILISER la dépense dans le poste budgétaire numéro 02-452-20-446.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7. Ressources humaines

7.1 2025-08-092- Fin de mandat de l'employé numéro 61-PERJEA

CONSIDÉRANT QUE l'employé a été embauché temporairement à temps partiel pour une durée déterminée jusqu'à tant que la municipalité embauche un inspecteur en bâtiment qualifié ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil désireachever la transition entre le temporaire et une permanence ;

CONSIDÉRANT QUE l'employé a déposé sa démission le 30 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs à accepter la démission de l'employé 61-PERJEA, le 30 juillet 2025 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'affichage du poste afin de combler le poste d'inspecteur en bâtiment, poste permanent à temps plein ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier a présenté le sommaire décisionnel à une séance antérieur aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance des recommandations du directeur général agréé et greffier-trésorier à une séance antérieur ;

Il est proposé par : Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier, Monsieur Mario Briggs et/ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon, à signer au nom de la Municipalité tous documents nécessaires afin de compléter la fin du mandat de l'employé numéro 61-PERJEA.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7.2 2025-08-093 - Embauche de l'Inspectrice en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE les démarches de recrutement ont été effectuées conformément à la demande du conseil municipal ;

CONSIDÉRANT que les candidatures reçues ont été analysées par le directeur général agréé et greffier-trésorier ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier a déposé ces recommandations aux membres du conseil ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'AUTORISER l'embauche de Mme Carol-Anne Trottier au poste d'inspectrice en bâtiment et environnement, poste permanent à temps plein, et ce à compter du 11 août 2025 ;

QUE Mme Carol-Anne Trottier, embauché, par ladite résolution, agisse à titre d'Inspectrice des bâtiments et en environnement de la municipalité et comme officiel fonctionnaire municipal désigné selon l'article 119 de la Loi sur l'Aménagement et l'Urbanisme (LAU) comme étant responsable de la délivrance des permis, certificats et des attestations de conformité ;

QUE Mme Carol-Anne Trottier, Inspectrice des bâtiments et en environnement de la municipalité de Mulgrave-et-Derry, soit responsable de l'application des règlements d'urbanisme et municipaux pour lesquels l'officier municipal, l'inspectrice en bâtiment et en environnement ou le fonctionnaire désigné est nommé ;

QUE Mme Carol-Anne Trottier, Inspectrice des bâtiments et en environnement de la municipalité de Mulgrave-et-Derry, soit autorisée à émettre des constats d'infraction pour tous les règlements d'urbanisme et municipaux qui sont applicables par l'officier municipal, l'inspectrice en bâtiment et en environnement ou le fonctionnaire désigné ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier à signer au nom de la municipalité tous documents nécessaires afin d'achever l'embauche de Mme Carol-Anne Trottier à titre d'Inspectrice en bâtiments et en environnement.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7.3 2025-08-094 - Affichage de poste permanent – greffier (ère) adjoint (e)

CONSIDÉRANT QUE le directeur général agréé et greffier-trésorier a déposé ces recommandations aux membres du conseil ;

CONSIDÉRANT QU'IL est nécessaire de faire l'embauche d'un greffier (ère) adjoint(e), poste permanent à temps plein, afin de satisfaire les besoins administratifs ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'AUTORISER l'affichage du poste de greffier (ère) adjoint (e) sur le site internet de la municipalité, le site de la MRC et de la FQM ;

D'AUTORISER le directeur général agréé àachever le processus de recrutement et déposer le sommaire décisionnel des candidatures à une séance ultérieure.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

7.4 2025-08-095 - Politique d'orientation des employés

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry désire encadrer et soutenir les employés dans leurs fonctions ;

CONSIDÉRANT l'absence d'une politique d'orientation des employés ;

Il est proposé par Gerald Teske

RÉSOLU

QUE ce conseil souhaite se doter d'une politique d'orientation des employés.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8. Finances – trésorerie

8.1 2025-08-096 - Liste sélective des chèques, des prélèvements et des dépôts directs

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'autoriser les paiements pour la période du 1^{er} au 15 juillet 2025 ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'ADOPTER les prélèvements automatiques, les dépôts directs et les chèques du 1^{er} au 15 juillet 2025 totalisant une somme de 214 584,81 \$;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier à effectuer les paiements.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, Mario Briggs, directeur général agréé et greffier trésorier, certifie avoir les crédits disponibles au budget opérationnel pour effectuer la dépense.



Mario Briggs

Directeur général agréé et greffier-trésorier

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.2 État des comptes

L'état des comptes des différents folios bancaires de la Municipalité est déposé aux élus pour analyse.

8.3 Dépôt du rapport financier détaillé du 1^{er} au 15 juillet 2025

00234-DD	Infotech - licence et installation portable élection	826,11\$
00235-DD	Mun. De Mayo - Sécurité publique, service d'incendie	146 864,74\$
00236-DD	Mun. Reg. Comté de Papineau - Licences radios	96,70\$
00237-127	Bell Canada - Téléphone bibliothèque : juin	39,71\$
00238-DD	Ass. Des Lacs Lombards - Partage des coûts : jan-juin	2 127,55\$
00239-DD	Mun. De l'Ange-Gardien - RFU - incendie	46 041,13\$
00240-128	Dépanneur Mauzeroll - Timbres	73,88\$
00241-DD	Waste Management - Service : 16 au 30 juin	531,50\$
00242-129	Hydro QC - Service bureau, garage et lampadaires	724,14\$
00243-DD	Adtex Enr. - Mise à jour du site : juin	51,74\$
00244-8213	Direction gestion Fonds MERN - Avis de mutation	18,00\$
00245-DD	Microrama - 2 portables, appel de service et backup	5 382,86\$
00246-DD	RCGT - Audit collecte de matières recyclables	1 897,08\$
00247-130	Vidéotron - Service: 1 au 31 août	385,05\$
00248-DD	Canton de Lochaber - Ordures, recyclage et écocentre	5 461,89\$
00249-DD	Mun. De Notre-Dame de Salette - ordures/recyclage	3 750,00\$
00250-DD	Sanivac - Vidange de fosses septique	312,73\$
Total		214 584.81\$

Conformément aux dispositions prévues au Code municipal du Québec, le directeur général agréé et greffier-trésorier remet aux élus un état de la situation financière sommaire au 15 juillet 2025.

8.4 2025-08-097 - Autorisations - Signataires des comptes bancaires de la Banque Nationale du Canada (BNC)

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de mettre à jour les représentants pour le compte de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry numéro 82507 à la Banque Nationale du Canada (BNC) à la suite de l'embauche du directeur général et greffier-trésorier ;

Il est proposé par Gerald Teske

D'AUTORISER Monsieur Marcel Beaubien, Maire, Mme Chantal Soucy, mairesse suppléante, Monsieur Mario Briggs, Directeur général agréé et greffier-trésorier, Mme Anne Pilon, Directrice générale adjointe et greffière-trésorière adjointe, soit les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Banque Nationale du Canada (BNC) ;

Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable ;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative ;
- Demander l'ouverture par la BNC de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité ;
- Signer tout document en toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité.

Le directeur général agréé et greffier-trésorier, Mario Briggs et la directrice générale

adjointe, Anne Pilon, exercent les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tous effets négociables ;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- Sous la signature de deux d'entre eux.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci, tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec son autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de toute autre matière.

Les pouvoirs mentionnés dans cette résolution sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir. Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la BNC.

QUE la Municipalité de Mulgrave-et-Derry désigne les personnes suivantes comme signataires autorisés pour ledit compte :

Monsieur Marcel Beaubien à titre de Maire, Mme Chantal Soucy à titre de Mairesse suppléante, Monsieur Mario Briggs, directeur général agréé et greffier-trésorier, et Madame Anne Pilon, directrice générale adjointe.

QUE par la même occasion soit retiré de la liste des signataires : Madame Marie-Agnès Lacoste.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.5 2025-08-098 - Cartes de crédit de la Banque Nationale du Canada (BNC)

CONSIDÉRANT la nomination de Monsieur Mario Briggs à titre de Directeur général agréé et greffier trésorier ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'AUTORISER l'ouverture d'une carte de crédit Mastercard pour un montant de 10 000 \$ au nom du Directeur général agréé et greffier trésorier, Monsieur Mario Briggs ;

D'AUTORISER l'ouverture d'une carte de crédit Mastercard pour un montant de 5 000 \$ au nom de la Directrice générale adjointe et greffière, Mme Anne Pilon.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.6 2025-08-099 - Fermeture de la marge de crédit de la Caisse Desjardins

CONSIDÉRANT QUE tous nos comptes folio bancaire sont avec la Banque Nationale du Canada (BNC) ;

CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique et une bonne gestion financière de simplifier l'administration bancaire ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'AUTORISER la fermeture de la marge de crédit de la Caisse Desjardins ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier trésorier, Monsieur Mario Briggs et/ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon à signer tous documents au nom de la municipalité.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.7 2025-08-100 - Ouverture de la marge de crédit de la Banque Nationale du Canada

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a besoin d'une marge de crédit pour des imprévus ;

CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique et une bonne gestion des fonds publics d'avoir une marge de crédit à la disposition de la municipalité ;

Il est proposé par Gerald Teske

RÉSOLU

D'AUTORISER l'ouverture d'une marge de crédit d'un montant de 300 000 \$ ou soit 20% du budget courant selon la loi sur la fiscalité municipale ;

D'AUTORISER la fermeture de la marge de crédit de la Caisse Desjardins.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

8.8 2025-08-101 - Ouverture d'un compte bancaire pour les mesures d'urgence

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a complété un plan de mesure d'urgence en 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de mesure d'urgence est un outil de travail afin d'aider le coordonnateur des mesures d'urgence d'administrer et d'anticiper les imprévus majeurs ;

CONSIDÉRANT QU'IL est de bonne pratique d'anticiper des fonds publics afin d'exécuter les réparations aux dommages encourus desdits imprévus ;

Il est proposé par Chantal Soucy

RÉSOLU

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs et/ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon à signer au nom de la municipalité tous documents nécessaires afin d'ouvrir un compte bancaire réservé aux mesures d'urgence ;

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs et/ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon à faire un transfert de fonds publics au montant de 125 000 \$ dans ledit compte bancaire.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution

est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

9. Sécurité civile et sécurité incendie

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

10. Travaux publics-Voirie

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

11. Urbanisme, aménagement et environnement

- Aucun rapport n'est actuellement disponible.

12. Communication, loisirs et culture

- Aucun rapport mensuel n'est actuellement disponible.

13. Avis de motion, règlements

- Aucun sujet n'est actuellement inscrit à l'ordre du jour pour la section.

14. Affaires diverses

14.1 2025-08-102 - Don – La résidence Le Monarque

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu une demande d'aide financière de la Résidence le Monarque ;

Il est proposé par Lorraine Rochon

RÉSOLU

D'AUTORISER une somme d'un montant de 500 \$ dollar.

D'AUTORISER le directeur général agréé et greffier-trésorier, monsieur Mario Briggs et/ou la directrice générale adjointe, Mme Anne Pilon à faire le paiement au nom de la municipalité.

Note : Monsieur Marcel Beaubien, Maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

15. Période de questions des citoyens

Il a eu question de :

- La démission et l'affichage du poste de l'inspecteur en bâtiment et environnement
- La résidence Le Monarque
- L'offre de service relatif à l'entretien hivernal des chemins
- L'affichage public contre le projet de la mine La Loutre

16. Période de questions et commentaires des membres du Conseil

17. 2025-08-103 - Levée de la séance

Il est proposé par Chantal Soucy

QUE la séance soit levée à 20 h 17

Note : Monsieur Marcel Beaubien, maire, demande si l'adoption de la présente résolution est unanime.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Marcel Beaubien, Maire de la Municipalité de Mulgrave-et-Derry, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »

Et j'ai signé ce 30 septembre 2025

Marcel Beaubien

Marcel Beaubien
Maire



Mario Briggs
Directeur général agréé
et greffier-trésorier